

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE – VOLET HABITATION

DEMANDES 1 À 8
AVRIL 2025

Demande numéro	Libellé de la demande
1.	Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2024-2025, indiquer : a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ; b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ; c) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
2.	Sommes dépensées en 2024-2025, et incluant les prévisions pour 2025-2026, par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
3.	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2024-2025, en indiquant pour chacun : a) son mandat ; b) la liste des membres ; c) le budget dépensé ; d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ; e) les résultats atteints.
4.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation en habitation, fournir pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 : a) le nom de toutes les campagnes ; b) les coûts de ces campagnes ; c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ; d) les dates de diffusion de la campagne ; e) les objectifs visés par chaque campagne.
5.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, fournir la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2024-2025: a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ; c) le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Demande numéro	Libellé de la demande
6.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025: a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ; c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme ; d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ; e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein du cabinet de la ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
7.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2024-2025, l'âge de ces créances, ventilées par année, et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2025-2026.
8.	Pour chacun des programmes suivants, fournir un état de situation ainsi qu'une copie des documents, notes, analyses, mémos ou résumés des rencontres tenues. Identifier les sommes allouées, totales et ventilées par région, en 2024-2025. Inclure la liste des entreprises, municipalités, organismes ou particuliers ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés, le montant reçu; Veuillez également nous transmettre la liste des programmes (parmi ceux qui sont mentionnés ci-dessous), qui sont terminés, fermés et/ou remplacés, en indiquant le remplacement. a) SBL Public — régulier ; b) SBL Public — Inuit ; c) SBL Public — Inuit (Plan Nord — 300 logements) ; d) SBL Privé — Autochtones (urbains et ruraux) ; e) SBL Privé — régulier et spécial ; f) Programme d'aide aux organismes communautaires ; g) Programme de supplément au loyer (PSL) ; h) Programme de supplément au loyer Québec (PSLQ) ; i) Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités ; j) Programme Allocation logement ; k) Achat Rénovation ; l) Programme AccèsLogis Québec ; m) Logement abordable Québec ; n) Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (PHTARL) ; o) Programme d'adaptation de domicile (PAD) ; p) Logements adaptés pour aînés autonomes ; q) Programme de rénovation « RénoRégion » ; r) Programme de rénovation « Rénovation Québec » ;

Demande numéro	Libellé de la demande
	s) Programme d’amélioration des maisons d’hébergement ; t) Revitalisation des vieux quartiers ; u) Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite ; v) Accession à la propriété et rénovation Kativik – Plan Nord ; w) Accession à la propriété et rénovation Kativik — Anciennes unités ; x) Programme spécial de rénovation — Kitcisakik ; y) Projet du Bureau de promotion des produits du bois du Québec ; z) Programme d’appui au développement de l'industrie québécoise de l'habitation (PADIQH) aa) Programme d’intervention résidentielle — Mérule bb) Programme petits établissements accessibles cc) Programme d’aide d’urgence 2005 aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs dd) Programme de garantie de prêt pour les sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ee) Programme (HLM) ff) Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) gg) Soutien financier pour les ménages en attente de leur résidence hh) Programme d’habitation abordable Québec – 3 volets du programme (PHAQ) ii) Programme autorisant le financement du déficit d’exploitation de certains ensembles immobiliers du parc d’habitations à loyer modique jj) Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) kk) Programme d’aide financière visant la préservation du parc immobilier communautaire ll) Programme visant à stimuler le développement et la concertation d’initiatives publiques et privées en matière d’habitation mm) Programme de financement en habitation (PFH)



ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE – NON-RÉPONDUES

DEMANDES 1 À 8
AVRIL 2025

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
1.	Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2024-2025, indiquer : a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ; b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ; c) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 1 de l'opposition officielle.
2.	Sommes dépensées en 2024-2025, et incluant les prévisions pour 2025-2026, par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	Veuillez vous référer à la demande de renseignements généraux no 9 des oppositions.
3	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2024-2025, en indiquant pour chacun : a) son mandat ; b) la liste des membres ; c) le budget dépensé ; d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ; e) les résultats atteints.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
4	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation en habitation, fournir pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 : a) le nom de toutes les campagnes ; b) les coûts de ces campagnes ; c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ; d) les dates de diffusion de la campagne ; e) les objectifs visés par chaque campagne.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
6	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025: a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ; c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme ; d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ; e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein du cabinet de la ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux no 56 des oppositions pour les sous-questions a), b), c) et d) et à la Société d'habitation du Québec pour la sous-question e)
7	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2024-2025, l'âge de ces créances, ventilées par année, et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2025-2026.	Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux no 64 des oppositions.
8	Pour chacun des programmes suivants, fournir un état de situation ainsi qu'une copie des documents, notes, analyses, mémos ou résumés des rencontres tenues. Identifier les sommes allouées, totales et ventilées par région, en 2024-2025. Inclure la liste des entreprises, municipalités, organismes ou particuliers ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés, le montant reçu; Veuillez également nous transmettre la liste des programmes (parmi ceux qui sont mentionnés ci-dessous), qui sont terminés, fermés et/ou remplacés, en indiquant le remplacement. a) SBL Public — régulier ; b) SBL Public — Inuit ; c) SBL Public — Inuit (Plan Nord — 300 logements) ; d) SBL Privé — Autochtones (urbains et ruraux) ; e) SBL Privé — régulier et spécial ; f) Programme d'aide aux organismes communautaires ; g) Programme de supplément au loyer (PSL); h) Programme de supplément au loyer Québec (PSLQ) ; i) Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités ; j) Programme Allocation logement ; k) Achat Rénovation ; l) Programme AccèsLogis Québec ; m) Logement abordable Québec ; n) Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (PHTARL); o) Programme d'adaptation de domicile (PAD) ; p) Logements adaptés pour aînés autonomes ;	La réponse à cette question relève de la Société d'habitation du Québec.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
	q) Programme de rénovation « RénoRégion » ; r) Programme de rénovation « Rénovation Québec »; s) Programme d'amélioration des maisons d'hébergement ; t) Revitalisation des vieux quartiers ; u) Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite ; v) Accession à la propriété et rénovation Kativik – Plan Nord ; w) Accession à la propriété et rénovation Kativik — Anciennes unités ; x) Programme spécial de rénovation — Kitcisakik ; y) Projet du Bureau de promotion des produits du bois du Québec ; z) Programme d'appui au développement de l'industrie québécoise de l'habitation (PADIQH) aa) Programme d'intervention résidentielle — Mérule bb) Programme petits établissements accessibles cc) Programme d'aide d'urgence 2005 aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs dd) Programme de garantie de prêt pour les sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ee) Programme (HLM) ff) Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) gg) Soutien financier pour les ménages en attente de leur résidence hh) Programme d'habitation abordable Québec – 3 volets du programme (PHAQ) ii) Programme autorisant le financement du déficit d'exploitation de certains ensembles immobiliers du parc d'habitations à loyer modique jj) Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) kk) Programme d'aide financière visant la préservation du parc immobilier communautaire ll) Programme visant à stimuler le développement et la concertation d'initiatives publiques et privées en matière d'habitation mm) Programme de financement en habitation (PFH)	

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle - Habitation

Demande n° 5

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, fournir la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attiré au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2024-2025: a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;c) le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Mesure 1.4 du Plan de mise en œuvre de la Politique nationale de l’architecture et de l’aménagement du territoire : Soutenir le milieu municipal en aménagement du territoire – Financement d’organismes pour des projets de portée régionale.

- Montant global : 17,3 M\$

Nom et nature des projets	Organisme bénéficiaire	Montant accordé en 2024-2025
Portrait des besoins en habitation Le projet vise à appuyer au moins trois municipalités régionales de comté (MRC) de la région de la Mauricie dans la réalisation de portraits et de diagnostics territoriaux sur la situation de l’habitation, ainsi que l’établissement des priorités d’action de chaque milieu pour favoriser la qualité de vie de la population et appuyer la vitalité économique.	Développement Mauricie inc.	52 900 \$
Le Plan métropolitain d’aménagement et de développement (PMAD) révisé en action : projet d’acquisition de connaissances pour la poursuite de la planification de milieux de vie durables Le projet permettra la réalisation d’actions, dont la réalisation d’un portrait de l’habitation, inscrites au PMAD de la Communauté métropolitaine de Québec en processus de révision.	Communauté métropolitaine de Québec	250 000 \$
Projet de révision du plan d’action en habitation de Laval et mise en œuvre Le projet vise la révision du plan d’action en habitation de la Ville de Laval, incluant la bonification et la mise à jour de son diagnostic notamment afin de déterminer les mesures les plus porteuses en aménagement du territoire.	Ville de Laval	178 200 \$
Projet d’entente en habitation - Soutien au développement de milieux de vie durables En plus de favoriser la concertation, le partage d’expertise et l’émergence d’initiatives innovantes au sein des MRC de la région des Laurentides et de la ville de Mirabel, le projet vise la réalisation de diagnostics et la détermination de cibles concernant la planification de milieux de vie durables ainsi que l’élaboration de plans d’action régionaux.	Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides	63 570 \$

Fonds régions ruralité (FRR)
• Montant global : 267,5 M\$ en 2024-2025

Le FRR peut soutenir des projets d’habitation dans le cadre de certains de ses volets :

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle - Habitation

Demande n° 5

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, fournir la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attiré au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2024-2025: a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;c) le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

- Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions (enveloppe 50 M\$)

Le Volet 1 vise à appuyer la réalisation de projets mobilisateurs qui auront un impact sur le territoire des régions du Québec, à l’exception des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale. Ces projets sont choisis et priorisés par un comité régional de sélection en fonction des priorités de développement propres à chaque région figurant dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l’occupation et la vitalité des territoires 2018-2022. Ce volet peut financer la réalisation de projets ou d’ententes en habitation, mais ces données ne font pas partie des indicateurs de suivi du programme et ne sont pas compilées par le ministère.

- Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Portion Aide financière pour soutenir le logement locatif

Les MRC ayant un indice de vitalisation se situant dans le cinquième quintile peuvent utiliser une partie des sommes de leur Entente de vitalisation afin de soutenir des projets de construction de logements locatifs et de rénovation pour bonifier l’offre sur leur territoire. En 2024-2025, seules les MRC de Charlevoix-Est et de Rocher-Percé se sont prévaluées de cette possibilité.

Nom et nature des projets	Organisme bénéficiaire	Montant accordé en 2024-2025
Projet-pilote de construction d'un immeuble de 24 logements locatifs à La Malbaie (MRC de Charlevoix-Est)	Coopérative de développement immobilier de Charlevoix, coop de solidarité	150 000 \$
Construction d'un immeuble à logements neuf sur le territoire de la ville de Chandler (MRC de Rocher-Percé)	9015-1036 QUÉBEC INC.	30 000 \$
Conversion de la maison familiale en triplex dans la municipalité de Port-Daniel - Gascons (MRC de Rocher-Percé)	9521-2643 QUÉBEC INC.	30 000 \$
Construction d'un immeuble à logements neuf sur le territoire de la ville de Chandler (MRC de Rocher-Percé)	Pharmacie Sonnie Albert-Giroux enr.	30 000 \$
Construction d'un immeuble à quatre logements neuf sur le territoire de la ville de Chandler (MRC de Rocher-Percé)	9253-0500 QUÉBEC INC.	60 000 \$
Construction d'un quadruplex sur le territoire de la ville de Chandler (MRC de Rocher-Percé)	9366-6881 QUÉBEC INC.	60 000 \$
Conversion d'un immeuble en 2 logements locatifs dans la municipalité de Port-Daniel - Gascons (MRC de Rocher-Percé)	Les Investissements Gaspésiens Inc.	30 000 \$
Conversion d'un bâtiment existant en 20 logements locatifs long terme à l'année dans la municipalité de Port-Daniel - Gascons (MRC de Rocher-Percé)	9510-2406 QUÉBEC INC.	80 000 \$

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle - Habitation

Demande n° 5

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, fournir la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2024-2025: a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;c) le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Programme de financement d’infrastructures d’eau pour la réalisation d’habitations abordables (FIERH)

- Montant global : 250,0 M\$.

Le 1^{er} appel de projets a eu lieu du 1^{er} novembre au 15 décembre 2024. Le Ministère analyse actuellement les demandes déposées. Les sélections seront annoncées en 2025-2026.

